

Restigouche SPCA / La SPA de Restigouche Volunteer Application / Demande de bénévolat

Updated Oct 9, 2019

Information du candidat:

Nom : _____ Téléphone #1 : _____
Adresse : _____ Téléphone #2 : _____

Cette demande concerne-t-elle une personne de moins de 18 ans ? Oui _____ Non _____
(Si oui, ce bénévole doit être accompagné par un parent ou un tuteur, jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 18 ans)

Nom de l'enfant: _____ Relation : _____

Quel type de bénévolat aimeriez-vous faire ? (Cochez toutes les réponses applicables)

Bénévolat au refuge (Vérifiez les préférences):

N'importe quoi ! _____
Promenade avec les chiens _____
(sur laisse, sur notre propriété)
Socialisation, toilettage des chiens _____
Socialisation, toilettage des chats _____
Nettoyage des chenils _____
Lessive & vaisselle _____
Réception/Admin _____
Service de bricoleur _____

Autres endroits (Vérifiez les préférences):

Marché - Dalhousie _____
Marché & livres usagés – Campbellton _____
Librairie de livres usagés-Dalhousie _____
Kiosque de livres usagé-Campbellton (été) _____
Événements spéciaux (défilés, etc.) _____
Tout ce qui précède! _____
N'importe quoi! _____
Dénéigement/pelletage de la neige _____

SVP inscrire les heures/journées de votre disponibilité: _____

Avez-vous déjà été impliqué avec d'autres organisations à but non lucratif? Si oui, lesquels?

Avez-vous déjà fait du bénévolat dans notre refuge avant? Si oui, quand et comment?

S'il vous plaît fournir 3 références et numéros de téléphone où ils peuvent être atteints.

1.) _____ Téléphone: _____ ou _____
2.) _____ Téléphone: _____ ou _____
3.) _____ Téléphone: _____ ou _____

Veillez indiquer le nom, le numéro et la date d'expiration de votre carte d'assurance-maladie en cas d'urgence.

Contact d'urgence: _____ **Téléphone:** _____ **Relation:** _____

Veillez noter: Les personnes qui font du bénévolat au refuge doivent être âgées d'au moins 16 ans. Les bénévoles âgés de 16 à 17 ans doivent être accompagnés d'un parent ou d'un tuteur, qui peut assurer le respect des directives. Les volontaires doivent avoir au moins 18 ans pour faire du bénévolat de manière indépendante, et seront ensuite responsables d'adhérer aux directives par eux-mêmes. Tous les bénévoles du refuge devront signer une décharge de responsabilité et un code de conduite. Tous les bénévoles du refuge doivent respecter les directives concernant les zones d'accès restreint et les pratiques de prévention des maladies. En outre, pour prévenir la propagation de la maladie parmi notre population de refuges, toutes les personnes qui font du bénévolat dans le refuge doivent avoir leurs animaux à jour sur leurs vaccinations. De la plus haute importance, si des volontaires ont plusieurs ménages de chats ils s'abstiennent de faire du bénévolat si l'un de leurs chats éternue ou est malade, s'il y a des non-vaccinés ou sont des résidents ou ont déjà eu une maladie respiratoire.

Signature _____ **Date** _____